

Nomeny

À VOUS DIRE ...

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Bulletin municipal • Mai 2015 • numéro 5



Le lotissement Valou

L'étude du projet de créer un nouveau quartier sur les terrains Valou (4 ha) se poursuit. La municipalité réaffirme sa volonté de proposer des parcelles à bâtir, du logement locatif et une résidence pour personnes âgées non-dépendantes...



EDITO



Chères Noméniennes, chers Noméniens,

A l'heure où les beaux jours reviennent, où chacun réinvestit son jardin et reprend plaisir à se promener dans nos rues, les échanges redeviennent plus nombreux, et c'est tant mieux ! C'est le moment que nous avons choisi pour faire évoluer une nouvelle fois notre communication avec vous. Plus ciblée, plus simple, plus condensée, dans un format plus pratique, nous espérons que cette nouvelle brochure saura vous apporter le regard attendu sur les activités de notre commune. Avec l'ouverture du Spar qui est maintenant effective, les manifestations qui se profilent et vont sans aucun doute doper nos commerces, les associations qui proposent de nombreuses activités, des gens qui prennent plaisir à se retrouver, notre village va assurément vivre les semaines à venir dans l'effervescence de ce que j'ai plaisir à appeler le « Bien Vivre Ensemble ». Au plaisir de nos rencontres.

Nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur nous.

Merci. Antony



BUDGET

Pas d'augmentation des taxes en 2015

Le conseil municipal a préféré restreindre ses choix plutôt que d'augmenter le taux des taxes pour 2015, compte tenu d'une situation financière contrainte (perte de 17 000 € de dotation).

Le budget primitif 2015 est voté en équilibre, à 473 979,66 € en investissement et à 926 877,00 € en fonctionnement (3 abstentions).

Ce sujet sera développé dans la parution « Nomeny Infos » de juillet 2015.

Le lotissement Valou (suite)

Les objectifs principaux sont le « Bien vivre ensemble », le souci de préserver l'espace, la qualité de vie des habitants et le respect de l'environnement.

Compte tenu de l'ampleur des investissements et de la technicité de la réalisation, le conseil municipal a décidé de confier l'aménagement de ce lotissement à une société spécialisée.

Le Maire a été autorisé à lancer la procédure de mise en concurrence.

Une commission spécifique étudiera le projet et sera chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues.

Les premiers échanges avec la population auront lieu le 26 juin, lors d'une réunion publique.



SÉCURITÉ

La municipalité rappelle la nécessité de respecter les règles de signalisation et de circulation.

Rue Vaudémont (tronçon entre avenue Foch et rue Jeanne d'Arc) : Après concertation avec les enseignants et les parents, un arrêté municipal interdit la circulation pendant les périodes scolaires, aux horaires d'entrée et de sortie des écoliers, sauf bus scolaires.



Avenue Foch : Compte tenu de l'arrêté cité précédemment, de nouveaux passages pour piétons seront tracés.

Rue Clémenceau : Nouvelle signalisation des places de stationnement, côté pair. Nécessité d'appliquer la réglementation qui autorise de stationner au-delà de 5 mètres d'un passage pour piétons. La place de parking réservée aux handicapés a été rapprochée de la pharmacie.

Place de la Victoire, côté mairie : Création d'un passage pour assurer la sécurité des écoliers de maternelle se rendant à la cantine de l'école élémentaire.

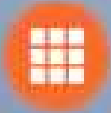
Devant le nouveau supermarché SPAR : Aménagement et mise en sécurité de l'accès au parking et des trottoirs.

La municipalité a invité la population à une réunion à la salle des fêtes sur la mise en œuvre d'un dispositif de « participation citoyenne », visant à lutter contre les actes de malveillance sur la commune : 27 faits enregistrés en 2013 et 30 en 2014. Ce protocole est validé par le ministère de l'intérieur et les autorités territoriales.

Le capitaine Didier, l'adjudant Thomas (référents sûreté sur le département), les majors Ruffinoni et Petitjean, ont apporté des conseils de prudence à l'assistance et ont analysé la manière d'opérer des cambrioleurs. Le plan de dissuasion et de prévention consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement.

Pour une plus grande efficacité, ce dispositif installé pourrait ensuite être élargi par l'implantation de caméras sur un périmètre incluant plusieurs communes. Il reste à la municipalité de décider de la pertinence de la mise en œuvre.





PÊLE-MÊLE



La pluie n'a découragé ni les enfants ni leurs parents pour la traditionnelle « Course aux œufs ».

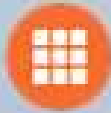
Les bancs de la place Valentin Brocard ont pris des couleurs sous les coups de pinceau d'une douzaine d'ados.



Le skate-park sera opérationnel pour les congés d'été !

Les enfants inscrits au centre aéré ont invité les Aînés dans leurs locaux et leur ont servi un délicieux goûter.





PÊLE-MÊLE



Les associations se sont concertées sur le calendrier des manifestations pour l'année 2016.

Les passionnés d'histoire locale, guidés par Roland Mentré, nettoient le terrain au pied de la Tour Ronde, chaque jeudi, de 14 à 16 h.



L'ouverture du « Supermarché SPAR » va contribuer au dynamisme et au rayonnement de la cité.

Commémoration de la victoire des forces alliées avec une exposition de véhicules d'époque et de figurants.





SANTÉ



Une centaine de seniors ont suivi la conférence sur les « Accidents Vasculaires Cérébraux » proposée par l'action sociale du groupe Humanis, en partenariat avec le Conseil Départemental, la ville de Nomeny, les Aînés Ruraux et l'association Brain Up.

Un sujet grave lorsque l'on sait que l'AVC est la 3^{ème} cause de mortalité chez les hommes et la 1^{ère} chez les femmes.

Trois signes doivent alerter : la faiblesse d'un côté du corps, la déformation de la bouche et les troubles de la parole. Appeler le 15 au plus vite pour éviter l'extension des lésions cérébrales.

Une trentaine de personnes ont suivi les 5 ateliers d'approfondissement : bien se nourrir, bien dormir, bouger et s'initier aux 1ers secours.



A PROPOS

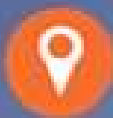
Proposition de Mutuelle

Il a été voté une convention de partenariat avec le FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), afin de proposer une « MUTUELLE RESEAU » aux personnes en situation de précarité. Des permanences seront organisées par des membres du CCAS afin d'informer les personnes intéressées.

Une nouvelle entreprise : ORISOLIS

Laurence Bocquet propose, à partir du 1^{er} juin, une technique de bien-être, qui vise à libérer les émotions, au cabinet de kinésithérapie, 16 place de la victoire, les mercredis et samedis sur rendez-vous.

Son site : www.orisolis.fr, son téléphone : 06 63 66 95 39



INFOS

MARCHÉ FERMIER de la Seille

Producteurs locaux
Légumes - Fruits
Viandes ...

JEANDELAINCOURT

Le samedi 30 mai 2015

et à

NOMENY

Le samedi 20 juin 2015

De 9h à 13h



PROJET DE MARCHÉ FERMIER

Les municipalités de Nomeny et Jeandelaincourt, soucieuses de valoriser les circuits courts tout en apportant un soutien aux producteurs locaux, ont, ensemble, initié un projet de marché qui se tiendrait en alternance sur les deux localités.

Prochainement, deux marchés fermiers seront proposés : le samedi 30 mai, de 9 h à 13 h, à Jeandelaincourt, sur la place de l'ancienne gare et le samedi 20 juin, de 9 h à 13 h, sur le quai Benoît, à Nomeny.

Présence d'une douzaine de producteurs (fruits, légumes, viandes, jus de fruits, miel, fromages, etc.) Animations variées pour petits et grands par un paysagiste, des collégiens, l'association VERSO (Voyages, Echanges, Rencontres Solidaires), les organisateurs. Des contacts sont encore en cours.



CONCOURS REGIONAL DES VILLES FLEURIES

Nomeny arbore « 2 Fleurs » sur ses panneaux d'entrée, preuve d'une volonté de proposer un cadre de vie accueillant.

Ce Label n'est valable que 3 années. Une nouvelle candidature vient d'être déposée.

L'évaluation portera sur une soixantaine de critères tels que : la pertinence de l'aménagement paysager, les actions en faveur des ressources naturelles, les animations, les projets...





AGENDA

- Jeudi 28 mai : Voyage des Aînés à Kirwiller
- Jeudi 28 et Vendredi 29 mai : Fête du collège
- Samedi 30 mai : Marché de producteurs locaux à Jeandelaincourt
- Samedi 30 juin : Biennale de Chant'Seille
- Samedi 30 et Dimanche 31 mai : Tournoi de tennis
- Vendredi 5 juin : Fête de l'école maternelle
- Dimanche 7 juin : Fête du Pâté Lorrain
- Vendredi 12 juin : Assemblée générale du football
- Du 12 au 20 juin : 20^{ème} Festival de Théâtre « Scènes en Seille »
- Samedi 20 juin : Marché de producteurs locaux, Quai Benoît
- Samedi 20 juin : Gala de danse Pop Seille à la MJC
- Dimanche 21 juin : Fête de l'école de tennis
- Dimanche 21 juin : Fête de la musique
- Vendredi 26 juin : Réunion-bilan avec la population
- Samedi 27 juin : Fête de l'école de foot
- Samedi 27 juin : Fête de l'école élémentaire
- Samedi 27 juin : Compétition de judo
- Lundi 13 juillet : Soirée citoyenne suivie du feu d'artifice
- Mardi 14 juillet : Concours de pétanque



INFOS PRATIQUES

- **Ouverture du secrétariat de mairie en juillet et août :**

Lundi : 13h-16h30 /Mardi : 8h-12h et 13h-16h30 /Mercredi : 08h-12h

Jeudi : 08h-12h et 16h-18h / Vendredi : 08h-12h

- **Horaires ouverts à la tonte :**

Jours ouvrables : 8 h 30 -12 h / 14 h 30 -19 h 30

Samedi : 9 h -12 h / 15 h -19 h et Dimanche : 10 h -12 h

- **Des sacs plastique** sont à disposition des propriétaires de chiens (quai Benoît et mairie). Merci de les utiliser.